

<http://pierre-alainmillet.fr/des-syndicats-intercommunaux-638>



conseil de communauté du 10 Juillet 2014

des syndicats intercommunaux utiles aux projets nature

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : jeudi 10 juillet 2014

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Nous renouvelons le témoignage de satisfaction générale devant les résultats positifs des actions conduites tout autour de l'agglomération dans ces projets nature que cette délibération prolonge.

Un seul exemple, dans le plateau des Grandes Terres, les observations en continu des naturalistes conduisent au constat assez extraordinaire d'une explosion de la biodiversité puisque le nombre d'espèces nicheuses est passé de 4 seulement il y a 10 ans, à plus de 45 l'an dernier, autant dire une véritable transformation d'un grand espace agricole péri-urbain, qui est aussi un espace naturel lieu de découverte, de promenade et de sensibilisation.

Bref, ces projets nature dans leur diversité sont des réussites, et trois d'entre eux sont pilotés par des syndicats intercommunaux :

- le syndicat intercommunal du vallon du ruisseau des Echets
- le syndicat intercommunal des vallons de Serres et des Planches
- le syndicat intercommunal du plateau des Grandes Terres

D'autres espaces sont gérés par une délégation de maîtrise d'ouvrage entre communes comme le plateau de Méginand qui concerne 6 communes et une communauté de communes, toutes n'étant pas dans la communauté. Mais l'expérience des Grandes Terres passée d'un tel fonctionnement par convention à un syndicat intercommunal est partagée par tous les acteurs. Le syndicat intercommunal renforce l'implication d'élus de chaque commune concernée, simplifie et accélère le pilotage des actions, et permet avec les acteurs du territoire concerné une vraie relation mettant en valeur le projet nature, avec les agriculteurs, les promeneurs, les associations, les naturalistesâ€¦

C'est pourquoi nous demandons une nouvelle fois que soit défendu dans le futur pacte de cohérence métropolitain la possibilité de faire vivre et même créer des syndicats intercommunaux pour gérer des espaces de proximité dans le cadre d'une stratégie d'agglomération.